MODALITES D'INSCRIPTION 2019/2020

RENOUVELLEMENT LICENCES

Remplir:

- fiche d'inscription
- formulaire licence avec questionnaire médical Non applicable pour la section Handisport
- Signer la charte du nageur par les parents et le nageur (garder une copie et nous en rendre une)
- Signer la feuille des autorisations diverses
- Pour les nageurs de la section Handisport, il s'agira d'un certificat de moins

 Fournir un certificat médical de moins de 3 ans de 1 an de non contre indication à la pratique de la natation en compétition.
- Fournir une enveloppe timbrée à votre adresse + une photo

Pour le groupe d'appartenance de votre enfant de la saison prochaine demander à l'entraineur ou à la présidente

NOUVEL ADHERENT

Pour tous nouveaux licenciés :

- Certificat médical obligatoire
- Remplir les pièces comme renouvellement

L'inscription ne sera validée qu'après le passage du test obligatoire de par notre convention CCPB VALSEO.

Les tests auront lieu : Mercredi 04 septembre et/ou mercredi 25 septembre à 17h00 à VALSEO.

Pour le groupe d'appartenance envisagé voir la description des groupes, attention l'âge n'est pas une référence

POUR TOUS

Les dossiers sont à retourner :

- à l'entraineur
- dans la boîte au lettre du club : village des associations 738 rue des Jonquilles- 01200 Bellegarde
- par voie postale à l'adresse suivante : Madame Nicole TRUCHE-832 route des Burgondes-01410
 CHAMPFROMIER

Pour toutes questions: cnbv@sfr.fr ou laisser un message sur téléphone 06 84 13 01 72

Une confirmation de réception de votre dossier vous sera envoyée par mail, par conséquent nous l'écrire très lisiblement.

DIFFERENTS GROUPES 2019-2020

NAT A et B:

Jeunes enfants qui savent sauter dans l'eau, faire un 25 m dans une nage et effectuer une roulade. <u>Objectifs</u>: Acquérir 3 nages en fin d'année et obtenir les deux premiers diplômes de l'ENF (sauve nage et pass-ports de l'eau).

❖ Horaires: NAT A: MER 13H00-13H45

NAT B: MER 15H45-16H30

NAT C:

Jeunes enfants qui savent plonger et faire un 50 m dorsal et ventral et faire une roulade.

<u>Objectifs</u>: Acquérir 4 nages en fin d'année et obtenir les deux premiers diplômes de l'ENF: sauve nage fin du premier trimestre et pass-compétition fin d'année.

♦ Horaires: NAT C: MER 16H30-17H30

AVENIRS (garçons 2009 et après - filles 2010 et après):

<u>Objectif</u>: 4 nages en fin d'acquisition, passage du pass-compétition avant la fin du premier trimestre. Participer aux compétitions du groupe avenirs au choix de l'entraineur mais pas du nageur.

❖ Horaires : AVENIRS 1 : MAR 17H00-18H00 et JEU 17H00-18H00

AVENIRS 2: LUN 17H00-18H00 / MER 17H30-18H30 / VEN 17H00-18H00

CLASSES SPORTIVES - GROUPE JEUNES EX BENJAMINS (filles 2009 à 2007) (Garçons 2008 à 2006)- GROUPE JUNIORS (filles 2006 à 2001) (Garçons 2005 à 2000)- GROUPE SENIORS (filles 18 ans et plus) (garçons 19 ans et plus):

<u>Objectif</u>: Pour tous, compétitions avec obtention d'un classement départemental, régional et voire plus haut.

Pour les classes sportives intégrer les sélections départementales ou régionales.

- ❖ Horaires SPECIFIQUE CLASSE SPORTIVE: LUN et VEND 15H00-17H00
- ❖ Horaires SPECIFIQUE AUTRES GROUPES: LUN et VEND 18H00-19H45
- ♣ Horaires POUR TOUS: JEU 18H00-19H45 et MER 13H45-15H45 MARDI 18H00-20H00 = 5ème entrainement

Pour tous, il faudra être présent au bord du bassin 1/4H avant l'heure indiquée pour l'échauffement à sec. Donc possibilité entrée dans les vestiaires 1/2H avant le début du cours.

LOISIRS EX DAUPHIN et GROUPE BAC:

<u>Objectif</u>: Découverte du sauvetage, et de toutes les activités FFN, garder un contact agréable avec le milieu aquatique et convient aux étudiants désirant préparer un examen (BAC ou BNSSA...)

❖ Horaire : MER 18H30-19H30

GROUPE ADULTES:

Groupe ouvert au pratiquant dit « MASTER » désirant s'entretenir physiquement, se perfectionner ou apprendre dans tous les styles de nage.

♦ Horaires: MAR 20H00- 21H00

Possibilité du vendredi de 18H00-19H45 en même temps que groupe juniors séniors

GROUPE HANDISPORT

<u>Objectif</u>: Permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer une activité sportive natation à leur niveau. Club labellisé Handisport 1 étoile, en fonction des possibilités et de la volonté du nageur, une participation aux compétitions du circuit handisport sera proposée.

❖ Horaires: MAR 19H00 -20H00 et VEND 18h45-19h45



REGLEMENT INTERIEUR DU CNBV

CONDITIONS D'ADHESION

Article 1

Les adhérents des différentes sections pourront accéder aux cours qu'après avoir réglé les droits d'inscription, avoir fourni un certificat médical daté de moins de trois mois du début des cours, avoir rempli et signé la fiche d'inscription, avoir signé le règlement intérieur, être muni de la carte d'entrée Valséo.

⚠ La carte d'entrée Valséo est à rendre en fin de saison. Si elle est perdue en cours d'année, le rachat se fait en direct auprès de Valséo.

⚠ Les enfants asthmatiques avec ventoline doivent se présenter au bord du bassin avec celle-ci.

Article 2

L'adhésion au CNBV garantie aux intéressés l'assurance de base de la FFN responsabilité civile et individuelle accident. Une garantie complémentaire peut être souscrite individuellement, donnant droit à des remboursements plus importants.

COURS ET HORAIRE

Article 3

Les cours sont dispensés pendant la période fixée au calendrier du début de saison. Pendant les vacances scolaires les cours ne sont pas assurés. Certains cours peuvent être aussi annulés en cas de problèmes techniques liés au centre nautique et inhérents au club et en cas de compétition.

Durant les vacances scolaires, des stages pourront être proposés.

Article 4

Les adhérents pourront accéder uniquement au cours pour lequel ils se sont inscrits, et doivent impérativement respecter cet horaire.

ANNULATION/REMBOURSEMENT

Article 5

Nous vous rappelons qu'il ne sera procédé à aucun remboursement, total ou partiel en cours de saison, quel qu'en soit le motif.

RESPONSABILITES ENGAGEES

Article 6

La responsabilité du CNBV n'est engagée qu'au bord et dans le bassin et à partir de la prise en charge effective par l'encadrement de l'adhérent pendant l'horaire du cours.

Cette responsabilité ne s'adresse qu'aux adhérents et non aux accompagnateurs.

Le reste du temps, les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents ou tuteurs légaux.

Article 7

Le CNBV décline toute responsabilité en cas de perte, de vol d'objets de valeurs ou d'effets personnels dans les vestiaires et/ou dans tout le périmètre de la piscine.

Nota : les effets perdus et retrouvés sont stockés au centre nautique.

L'ACCES AU BASSIN

Article 8

La douche avant les cours est obligatoire.

Article 9

L'accès au bassin n'est autorisé qu'aux moniteurs, aux adhérents munis de la carte et est strictement interdit à toutes autres personnes.

Article 10

Il est strictement interdit de se mettre à l'eau tant que le moniteur ne vous y a pas convié.

ENGAGEMENTS DES ADHERENTS

Article 11

Le respect des personnes, des biens et du matériel sera exigé de la part de tous les adhérents. En cas de manquement, des sanctions seront prises.

Article 12

Les adhérents et/ou parents s'engagent régulièrement à consulter le panneau d'affichage de la piscine situé au mur de la salle des associations à gauche de l'entrée de Valséo. Mais également à consulter le site internet du club (www.cnbv-nageursbellegarde.com).

Article 13

Toute personne adhérant au CNBV accepte ce présent règlement intérieur et a pris connaissance de la charte du nageur.

Le Président du CNBV Et les membres du comité directeur

TARIFS

Le coût de la licence est inclus

Classes Sportives		350 €	
Groupe jeunes – junior - sénior		340 €	
Avenirs 1		250 €	
<u>Avenir 2</u>		260 €	
<u>NAT A – B – C</u>		200 €	
Dauphins (loisirs)		180 €	
Groupe BAC (1ére et terminale)		180€	
<u> Handisport</u>		220€	
<u>Groupe adultes</u>	1 séance 2 séances	200 € 240 €	